



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS  
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2024**

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

**Décision DB 2024-036**

Modification du tableau des effectifs

<b>Date de convocation</b> : 15/05/2024	<b>Liste des délibérations affichées le</b> : 17 mai 2024	
Membres en exercice : 10	Présents : 10 à l'ouverture de la séance	
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Autres absents : 0	Votants : 10

Présents : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Anthony CHANAUD, Jacques GALY, Jacques MAMET, Christian SOULA, Alfred VISMARA, Mohamed EL HABCHI et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Néant

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Alfred VISMARA

Vu l'avis favorable du CST,

Suite à promotion interne, il est proposé les suppressions et créations de postes suivantes :

Suppression de postes :

Titulaire 1 Adjt Technique ppal 1ere classe (cat. C)	1 TNC (28H30)
Titulaire 1 Adjt technique (cat. C)	1 TC (35 H)
Titulaire ATSEM ppal 1ere classe (cat. C)	1 TC (35 H)

Création de postes :

Titulaire 3 Agents de Maitrise (cat. C)	2 TC (35H) - 1 TNC (28H30)
---	----------------------------

Suite à avancement de grade, il est proposé les suppressions de postes et créations de postes suivantes au 1<sup>er</sup> juin 2024:

Suppression de postes :

2 Adjoints administratifs territoriaux (cat. C)	2 TC (35h)
1 Adjoint administratif ppal territorial 2eme classe (cat. C)	1 TC (35H)
1 Adjoint technique ppal 2eme classe (cat. C)	1 TC (35H)
1 Agent de maitrise (cat. C)	1 TC (35H)

Création de postes :

2 Adjoints administratifs territoriaux ppal 2eme classe (cat. C)	2 TC (35h)
1 Adjoint administratif territorial 1ere	1 TC (35H)

classe (cat. C)	
1 Adjoint technique territorial ppal 1ere classe (cat. C)	1 TC (35H)
1 Agent de maitrise ppal (cat. C)	1 TC (35H)

Suite à nomination après réussite au concours :

Suppression de postes :

2 Adjoints administratifs ppaux 2eme classe (cat. C)	2TC (35h)
--	-----------

**Le Bureau,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 portant création de la Communauté de communes des Pyrénées audoises,

Vu la délibération du conseil communautaire du 20 juillet 2020 n°DC 2020-047 portant délégations au Bureau,

**Après en avoir délibéré,**

Membres présents	10	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>10</b>
Retraits avant vote	0	<b>Pour</b>	<b>10</b>
Abstentions	0	Contre	0

**DECIDE :**

- **ARTICLE 1 : APPROUVE la modification du tableau des effectifs ;**
- **ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents consécutifs de cette décision.**

Pour extrait conforme  
Francis SAVY, Président de la CCPA



*Acte certifié exécutoire compte tenu*

- ❖ *de sa transmission en sous-préfecture le 12.06.2024*
- ❖ *et de sa publication le 12.06.2024*